

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(27\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 19 novembre 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 19 novembre 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (27)

Collation 1 p. (70r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 19 novembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52445>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 novembre 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Lieu de destination 10, rue de l'Université, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Pouillet qu'il charge Colin d'aller le voir ainsi que Blétry au sujet de l'affaire en contrefaçon contre Faure et Paillette.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Blétry \[monsieur\]](#)
- [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)
- [Corneau, Deville, Paillette et Cie](#)
- [Faure père et fils](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

Guise Familistère
19 Novembre 1887

À Monsieur Pouillet,
Avocat.

Monsieur,

Je charge M. Colin,
employé de notre Société,
d'aller s'occuper auprès
de vous des moyens
d'activer l'affaire en
contrefaçon contre
M. Faure et contre
M. Paillette. Il devra
aussi s'entendre avec
M. Bletty pour le
mettre en relation avec

vous, afin de donner à la
poursuite de ces contre-
façons toute la célérité
possible.

Il me serait infiniment
agréable de ne pas voir
traîner ces affaires en
lentours. Je vous prie
donc de bien vouloir
indiquer à M. Colin ce
qui est à faire pour at-
teindre ce résultat.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de toute ma
considération

Guise